Instructions de l'OFPP concernant la livraison et la programmation des assortiments d'appareils radio ZS15 POLYCOM

#### **Instructions**

# de l'Office fédéral de la protection de la population concernant la livraison et la programmation des assortiments d'appareils radio ZS15 POLYCOM

du 1er juin 2025

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) arrête les instructions suivantes:

#### 1 But

Afin d'assurer la compatibilité des appareils radio de la protection civile, leur programmation a été définie de manière uniforme. Dans le but de simplifier l'utilisation des appareils radio, certains réglages initiaux (emplacements occupés sur la mémoire) sont réservés. Le répertoire et le dossier (ch. 54) permettent de prendre en considération la nécessité des cantons de pouvoir coordonner les interventions à la fois au niveau régional et, pour les interventions d'aide intercantonale, au niveau suprarégional. Les présentes instructions règlent la commande, la livraison et la programmation des assortiments d'appareils radio ZS15 POLYCOM.

#### 2 Champ d'application

Les présentes instructions s'appliquent à tous les assortiments de la protection civile.

#### 3 Procédure

Le canton fixe le nombre effectif d'assortiments nécessaires d'après l'annexe 1 en respectant le contingent de planification défini par l'OFPP.

Il fournit les informations suivantes à l'OFPP:

- a. la conception cantonale relative au réseau radio POLYCOM (protection civile);
- b. le calendrier prévu pour la mise en service de l'infrastructure POLYCOM dans le canton;
- c. la liste des partenaires POLYCOM dans le canton (sapeurs-pompiers, premiers secours, etc.);
- d. la commande du nombre d'assortiments, de chargeurs multiples et de coffrets de rangement;
- e. le délai de livraison désiré.

L'OFPP confirme la commande au canton.

#### 4 Conditions

#### 41 Livraison

L'OFPP acquiert les assortiments pour autant qu'il dispose des moyens financiers nécessaires.

En principe, la livraison a lieu à partir du moment où la capacité radio (équipement des canaux) satisfait aux besoins des autorités et des organisations responsables du sauvetage et de la sécurité.

#### 42 Programmation

La programmation des appareils radio selon le ch. 5 des présentes instructions doit être effectuée par un personnel formé auprès de l'OFPP.

#### 43 Utilisation

Les utilisateurs des terminaux doivent avoir suivi une instruction dispensée par des personnes bénéficiant de la formation POLYCOM de l'OFPP.

### 5 Programmation des appareils radio ZS15 POLYCOM

#### 51 État à la livraison

L'OFPP livre les appareils sans programmation spécifique au canton. Il appartient à celui-ci de programmer les appareils conformément aux besoins de la protection civile et aux prescriptions ci-après.

#### 52 Prescriptions concernant la programmation par le canton

Les conditions et prescriptions relatives au réseau radio suisse de sécurité et leurs annexes s'appliquent à tous les appareils radio de la protection civile sur l'ensemble du territoire suisse. La dernière version de ce document peut être obtenue auprès du Secrétariat POLYCOM (sekretariat.polycom@babs.admin.ch).

Tous les appareils radio ZS15 POLYCOM doivent être impérativement programmés avec le numéro de flotte 4 attribué à la protection civile.

#### 53 Profil de programmation

En principe, toutes les fonctions sont libérées à l'exception des fonctions «surchiffrement» et «autorisation de modifier» du répertoire selon l'emplacement occupé sur la mémoire.

Les profils de programmation des appareils radio d'un canton sont établis en fonction des prescriptions cantonales en la matière, qui sont en règle générale indiquées par les organisations partenaires (police cantonale, etc.). Suivant la taille du canton, le profil de programmation des appareils radio des organisations d'intervention (protection civile, police cantonale, etc.) peut être différent de celui de l'état-major cantonal de conduite.

Instructions de l'OFPP concernant la livraison et la programmation des assortiments d'appareils radio ZS15 POLYCOM

# Attribution des numéros RFSI à la protection civile du canton

Numéro de réseau Régional (CN HSS)	Numéro de Flotte de la protection civile (cf. ch. 52)	Sous-flotte Organisation PCi (OPC) / Région	Numérotation Individuelle des terminaux
R	F	S	I
XXX	4	1 à 9 libre	0001 à 9999
Attribué par le système POLYCOM	Attribué par la planification de flotte POLYCOM	Attribution libre dans le cadre donné	Attribué par le canton selon la région, l'OPC, etc

# 54 ZS15: Spécifications spéciales pour les terminaux de la 3e génération (type TPH900)

Ces spécifications doivent être définies dans le répertoire pour tous les terminaux de 3° génération de la flotte 4 (ZS) (\* à utiliser soit comme canal direct [1 fréquence], soit comme canal relais [1 paire de fréquences] en fonction de la planification télématique du canton concerné).

	Emplacement utilisé sur la	Commentaire	Type d'appel	Numéro	Alias (max. 12 caractères)
	mémoire				12 caracteres)
	libre	Protection civile CH action 1	Talkgroup	411	G411 Akt1 CH
	libre	Protection civile CH action 2	Talkgroup	412	G412 Akt2 CH
	libre	Protection civile CH action 3	Talkgroup	413	G413 Akt3 CH
	libre	Protection civile CH action 4	Talkgroup	414	G414 Akt4 CH
	libre	Protection civile CH action 5	Talkgroup	415	G415 Akts CH
	libre	Protection civile CH action 6	Talkgroup	416	G416 Akt6 CH
	libre	Protection civile CH action 7	Talkgroup	417	G417 Akt7 CH
	libre	ZS: DMO 1	Canal DIR	397*	D397 xxxxx (libre choix)
	libre	ZS: D400	Canal DIR	400*	D400 xxxxx (libre choix)
	libre	Commande directe (CD)	Canal DIR	403	D403 xxxxx (libre choix)
	libre	ZS. DMO 3	Canal DIR	897*	D897 xxxxx (libre choix)
	libre	ZS: D900	Canal DIR	900*	D900 xxxxx (libre choix)
	libre	ZS: DMO 4	Canal DIR	903	D903 xxxxx (libre choix)
e	libre	Coordination directe (KD)	Canal DIR	481	D481 xxxxx (libre choix)
ir	libre	FEL	Canal DIR	490*	D490 xxxxx (libre choix)
	libre	SAR 1	Canal DIR	981	D981 xxxxx (libre choix)
Répertoire	libre	SAR 2	Canal DIR	982	D982 xxxxx (libre choix)
Ré	libre	HELI A	Canal DIR	983	D983 xxxxx (libre choix)
	libre	HELI B	Canal DIR	984	D984 xxxxx (libre choix)
	libre	FEL	Canal DIR	990	D990 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement CH 1	Canal DIR	417*	D417 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement CH 1	Canal DIR	917*	D917 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement CH 2	Canal DIR	421*	D421 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement CH 2	Canal DIR	921*	D921 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement nord 1	Canal DIR	035*	D035 xxxxx (libre choix)
1	libre	Paire de fréquences événement nord 1	Canal DIR	535*	D535 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement nord 2	Canal DIR	395*	D395 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement nord 2	Canal DIR	895*	D895 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences	Canal DIR	406*	D406 xxxxx (libre
			Cmimi DIIC	100	D-100 AAAAA (IIDIC

Instructions de l'OFPP concernant la livraison et la programmation des assortiments d'appareils radio ZS15 POLYCOM

1296		événement nord 3	Characteristics		choix)
	Emplacement utilisé sur la mémoire	Commentaire	Type d'appel	Numéro	Alias (max. 12 caractères)
	libre	Paire de fréquences	Canal DIR	906*	D906 xxxxx (libre
	7 730	événement nord 3		1000	choix)
	libre	Paire de fréquences événement nord 4	Canal DIR	408*	D408 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement nord 4	Canal DIR	908*	D908 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences	Canal DIR	413*	D413 xxxxx (libre
	libre	événement nord 5 Paire de fréquences	Canal DIR	913*	choix) D913 xxxxx (libre
	libre	événement nord 5 Paire de fréquences	Canal DIR	415*	choix) D415 xxxxx (libre
	libre	événement nord 6  Paire de fréquences	Canal DIR	915*	choix) D915 xxxxx (libre
	1*1	événement nord 6	ConstDID	021*	choix) D021 xxxxx (libre
	libre	Paire de fréquences événement sud 1	Canal DIR	9300	choix)
	libre	Paire de fréquences événement sud 1	Canal DIR	521*	D521 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement sud 2	Canal DIR	023*	D023 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement sud 2	Canal DIR	523*	D523 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement sud 3	Canal DIR	276*	D276 xxxxx (libre choix)
Je Je	libre	Paire de fréquences événement sud 3	Canal DIR	776*	D776 xxxxx (libre choix)
0.	libre	Paire de fréquences	Canal DIR	281*	D281 xxxxx (libre
ert	libre	événement sud 4 Paire de fréquences	Canal DIR	781*	choix) D781 xxxxx (libre
Répertoire	libre	événement sud 4 Paire de fréquences	Canal DIR	285*	choix) D285 xxxxx (libre
K	libre	événement sud 5 Paire de fréquences	Canal DIR	785*	choix) D785 xxxxx (libre
	libre	événement sud 5 ZS: IDR397	Canal IDR	397*	choix) R397 xxxxx (libre
	libre	ZS: IDR400	Canal IDR	400*	choix) R400 xxxxx (libre
	libre	FEL	Canal IDR	490*	choix) R490 xxxxx (libre
	libre	Paire de fréquences	Canal IDR	417*	choix) R417 xxxxx (libre
		événement ĈH 1			choix)
	libre	Paire de fréquences événement CH 2	Canal IDR	421*	R421 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement nord 1	Canal IDR	035*	R035 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement nord 2	Canal IDR	395*	R395 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement nord 3	Canal IDR	406*	R406 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement nord 4	Canal IDR	408*	R408 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences	Canal IDR	413*	R413 xxxxx (libre choix)
	libre	événement nord 5 Paire de fréquences	Canal IDR	415*	R415 xxxxx (libre
	libre	événement nord 6 Paire de fréquences	Canal IDR	021*	choix) R021 xxxxx (libre

# Instructions de l'OFPP concernant la livraison et la programmation des assortiments d'appareils radio $ZS15\ POLYCOM$

		événement sud 1			choix)
	r i sababh	The state of the s			-
	Emplacement utilisé sur la mémoire	Commentaire	Type d'appel	Numéro	Alias (max. 12 caractères)
	libre	Paire de fréquences événement sud 2	Canal IDR	023*	R023 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement sud 3	Canal IDR	276	R276 xxxxx (libre choix)
	libre	Paire de fréquences événement sud 4	Canal IDR	281	R281 xxxxx (libre choix)
y.	libre	Paire de fréquences événement sud 5	Canal IDR	285	R285 xxxxx (libre choix)
	libre	Protection civile CH conduite	Talkgroup	410	G410 Fhr CH
ire	libre	Commande infrastructure (Cl)	Talkgroup	10	G010 xxxxx (libre choix)
to	libre	InterDis CH action 1	Talkgroup	11	G011 xxxxx (libre choix)
Répertoire	libre	InterDis CH action 2	Talkgroup	12	G012 xxxxx (libre choix)
ép	libre	InterDis CH action 3	Talkgroup	13	G013 xxxxx (libre choix)
	libre	InterDis CH action 3	Talkgroup	20	G020 xxxxx (libre choix)
	libre	InterDis CH action 3	Talkgroup	21	G021 xxxxx (libre choix)
	libre	Commande infrastructure (Cl)	Talkgroup	40	G040 CI ENP
	libre	InterDis ENP action 1	Talkgroup	41	G041 IDis1 E
	libre	InterDis ENP action 1	Talkgroup	42	G042 IDis1 E
	libre	InterDis ENP action 1	Talkgroup	43	G043 IDis1 E
	libre	InterDis ENP action 1	Talkgroup	44	G044 Fhr ENP
	libre	IC SPDS (central)	Appel simple	facultatif	

Instructions de l'OFPP concernant la livraison et la programmation des assortiments d'appareils radio ZS15 POLYCOM

Les ordres suivants doivent être programmés sur tous les terminaux de 3e génération de la flotte 4 (ZS).

	Empl.		ngaraga Labi Indo		
	ZSCH			10.2 St. 2 St. 10.2 S	10 . Tpatjag#310 1
	1	Protection civile CH action 1	Talkgroup	411	G411 Akt1 CH
	2	Protection civile CH action 2	Talkgroup	412	G412 Akt2 CH
	3	Protection civile CH action 3	Talkgroup	413	G413 Akt3 CH
	4	Protection civile CH action 4	Talkgroup	414	G414 Akt4 CH
	5	Protection civile CH action 5	Talkgroup	415	G415 Akt5 CH
	6	Protection civile CH action 6	Talkgroup	416	G416 Akt6 CH
	7	Protection civile CH action 7	Talkgroup	417	G417 Akt7 CH
Dossiers	8	ZS: DMO 1	Canal DIR	397	D397 xxxxx (libre choix)
	9	Commande directe (CD)	Canal DIR	403	D403 xxxxx (libre choix)
	10	Coordination directe (KD)	Canal DIR	481	D481 xxxxx (libre choix)
	11	ZS: DMO 4	Canal DIR	903	D903 xxxxx (libre choix)
	12	ZS: IDR400	Canal IDR	400	R400 xxxxx (libre choix)
	13	Protection civile CH conduite	Talkgroup	410	G410 Fhr CH
	14	Commande infrastructure (Cl)	Talkgroup	10	G010 Cl CH
	15	IC SPDS (central)	Appel simple	facultatif	
	16			, Page	
	17	f gid			1-347
	18	NO. A CONTRACTOR OF THE STATE O	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	(SECH1241) 1991	her lisenbub
	19		A service and the service of the ser	essent our out our	a reduced in the
	20				

# 6 Dispositions finales

<sup>1</sup>Les instructions de l'OFPP du 31 mars 2015 concernant la livraison et la programmation des assortiments d'appareils radio ZS03 et ZS09 POLYCOM sont abrogées.

<sup>2</sup>Les présentes instructions entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2025 et restent valables jusqu'à leur éventuelle abrogation.

1<sup>er</sup> juillet 2025

Office fédéral de la protection de la population

Michaela Schärer Directrice

# **ANHANG 1**

Weisungen des Bundesamtes für Bevölkerungsschutz über die Auslieferung und Programmierung der Sortimente Handfunkgerät ZS15 POLYCOM

Composants de l'assortiment de l'appareil radio ZS15 POLYCOM, coffret de rangement et chargeurs multiples compris



Fig. 1 appareil radio TPH900 (à gauche) accumulateur de rechange (à droite)

Fig. 2 monophone HMX-V900 K&J



Fig. 3 système de portage complet

# **ANNEXE 1**

Instructions de l'OFPP concernant la livraison et la programmation des assortiments d'appareils radio ZS15 POLYCOM

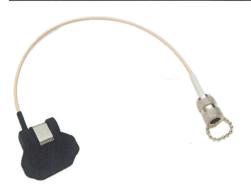


Fig. 4 Adaptateur radio (FUGA; 2 par coffret)



Fig. 5 coffret de rangement pour 4 sets



Fig. 6 chargeur multiple pour 6 appareils

De plus, l'assortiment de l'appareil radio ZS15 POLYCOM comprend pour chacune...

- 1 mode d'emploi de l'appareil radio TPH900 (brochure spirale format A5)
- 1 guide rapide « Guide rapide pour TPH900 »
- 1 mode d'emploi « Connecteur CT / adaptateur pour la radio EADS TPH900 »